



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



27^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE **59^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

Washington, D.C., E-U A, 1-5 octobre 2007

CSP27.R8 (Fr.)
ORIGINAL : ANGLAIS
5 octobre 2007

RÉSOLUTION

CSP27.R8

ÉLECTION DE TROIS ÉTATS MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF AU TERME DES MANDATS DU CANADA, DE CUBA ET DU VENEZUELA

LA 27^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE,

Ayant à l'esprit les dispositions des articles 4.D et 15.A de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé, et

Considérant que la Bolivie, le Mexique et le Suriname ont été élus pour faire partie du Comité exécutif au terme des mandats de Canada, Cuba et Venezuela,

DÉCIDE :

1. De déclarer que la Bolivie, le Mexique et le Suriname ont été élus pour faire partie du Comité exécutif pour une période de trois ans.
2. De remercier le Canada, Cuba et le Venezuela pour les services rendus à l'Organisation au cours des trois dernières années par leurs représentants au sein du Comité exécutif.

(Cinquième réunion plénière, 3 octobre 2007)